



2 permis sur un meme terrain

Par **nes**, le **21/04/2013** à **21:25**

Bonjourrr
Nous avons signé un compromis de vente pour un terrain en lotissement en 2011. En me rendant sur mon terrain j'ai vu des personnes qui construisaient sur mon terrain et j'ai appris avec stupeur que notre lotisseur avait revendu notre terrain car notre credit n'avait toujours pas été accepté et que pour eux on tardait trop. Mais le plus étonnant c'est que les nouveaux propriétaires ont pu déposer un permis de construire sur mon terrain alors que le mien est toujours valable. Quand je suis allée à la mairie pour qu'ils m'expliquent ce problème, ils m'ont dit que le lotisseur a volontairement déposé un permis sans donner mon numéro de parcelle mais juste en donnant le numéro de section tout ça pour que le nouveau permis soit accepté.
Ma question est est-ce que le lotisseur a le droit de revendre mon terrain et de déposer un permis de construire sur ce même terrain sans que je sois au courant? Et quel recours puis-je avoir? puis-je demander des indemnités pour le préjudice?
Merci pour votre aide. Quand j'en parle autour de moi à des professionnels ils me disent que c'est la première fois qu'ils voient ça.

Par **kataga**, le **22/04/2013** à **09:09**

Bonjour,
Pour vous répondre, il faudrait pouvoir lire votre compromis de vente ..

Par **amajuris**, le **22/04/2013** à **10:35**

bjr,
si vous avez dépassé la date prévue pour signer l'acte authentique et que cette date est une date extinctive, le compromis n'existe plus. si c'est une date indicative, le compromis est

